

**Sortie découverte au Fort Barraux et à la Maison Bergès
Le jeudi 29 février 2024**

8h30 : départ d'Aix
10h00 : visite guidée du fort Barraux
13h30 : déjeuner
15h00 : visite guidée de la Maison Bergès
- exposition temporaire - Gustave Eiffel
- exposition permanente - la houille blanche
17h15 : retour vers Aix

Numéro de téléphone
le jour de la sortie :
06 01 79 26 73

Coût de la sortie par personne
Avec repas : 70 euros
Sans repas : 35 euros

Le fort Barraux : suite à la bataille de Pontchara en 1591 lors de laquelle l'armée française a battu l'armée du duc de Savoie Charles Emmanuel, ce dernier commande la construction de ce fort en 1597 sur ... le territoire français pour défendre la vallée du Grésivaudan. Repris par les français en 1598, plusieurs fois remanié, notamment par Vauban au 17^e siècle, il a également servi de prison durant la révolution française et les deux guerres mondiales. Le fort Barraux a été acheté par la commune en 1988 et classé au titre des monuments historiques en 1990.



La Maison Bergès : Aristide BERGES, ingénieur hydraulicien et industriel papetier, installe en 1867 une râperie de bois à Lancey où il utilise l'énergie hydraulique pour faire fonctionner les défibreurs (énergie qui sera connue sous le terme de houille blanche). A l'occasion du centenaire de la disparition de Gustave EIFFEL (1832-1923), la Maison Bergès consacre une exposition temporaire aux innovations des établissements Eiffel, notamment les constructions métalliques réalisées à travers le monde et à Grenoble.

Bulletin d'inscription pour la sortie du jeudi 29 février 2024

Mme, M. :

Adresse : Tél. :

Chèque de 70 € (repas compris) x..... soit OU Chèque de 35 € (sans le repas) x..... soit

Car aux thermes : ou aux Prés Riants

Coupon et chèque (à l'ordre de la SAHA) à retourner à J. Lagrange **avant le vendredi 09 février 2024**

SAHA - 2 rue Lamartine, 73 100 Aix-les-Bains - Tél 04-79-61-40-84

Seuls les membres adhérents de la SAHA peuvent participer aux sorties, pour être couverts par notre assurance. Les non-adhérents doivent impérativement ajouter le prix de l'adhésion soit 20€ valable 12 mois. Aucune confirmation écrite de participation n'est envoyée.